

SOMMAIRE

Les conceptions de l'environnement varient au sein de la société. Un relevé systématique des conceptions présentes en éducation relative à l'environnement a validé cette réalité en révélant différentes visions dans les contenus, oscillant entre les pôles anthropocentrique et écocentrique. En 2003 et 2004, les débats dans le sillage de la Commission Coulombe sur la gestion de la forêt publique québécoise ont marqué les représentations de la population québécoise sur ses forêts. Créée suite aux débats soulevés sur les pratiques de gestion forestière par le film « L'erreur boréale », la Commission a produit un rapport qui a donné raison aux auteurs du film et leurs sympathisants avec, notamment, des propositions en faveur d'une approche écosystémique pour un véritable aménagement forestier durable. Est-ce l'éducation en environnement reçue aux niveaux primaire et secondaire ou l'effet du débat provoqué par le film, ou la combinaison des deux, toujours est-il qu'en 2003 au Québec, au plus fort des travaux de la Commission, sur les 3 020 places offertes en foresterie aux niveaux collégial et universitaire, seulement 872 étudiants se sont inscrits. Depuis, au cégep de Baie-Comeau, les inscriptions au programme « Technologie forestière, 190.B0 » continuent de diminuer. Pour la direction du programme, l'environnement est une dimension obligatoirement appliquée à l'exploitation forestière, selon des modalités définies par des lois et règlements, et qui est intégrée au programme. De quelle manière? Quelle est la prise en compte de l'environnement dans le programme du cégep de Baie-Comeau? Peut-on faire mieux? Ces questions méritent une réponse ou du moins une étude.

Tout d'abord, une revue de l'information disponible a été effectuée afin de mieux connaître la situation de travail propre au technologue forestier ainsi que les orientations et les cours du programme enseigné au cégep. Le portrait de la situation de travail révèle une profession aux conditions d'exercice exigeantes, où la présence en forêt sur le terrain des opérations occupe une place importante, contrebalancées par une bonne latitude dans l'organisation du travail. Le travail en équipe est une dimension importante. Et pour cause : le technologue forestier prend beaucoup de décisions, les plus complexes liées à la gestion et à l'évaluation du personnel, à l'application des règles de santé et sécurité de même qu'aux impacts des décisions qu'il prend pour solutionner des problèmes de productivité et de qualité pendant les travaux. À la dernière révision du programme, en 1999, l'aménagement durable de la

forêt s'est imposée à la formation, découlant de la révision de la *Loi sur les forêts* en 1996. Le programme a aussi été redéfini pour intégrer l'approche par compétences visant, par un apprentissage avec mises en situation concrètes, l'atteinte de résultats satisfaisants à l'application des savoirs et techniques acquis. Des tableaux identifient les compétences et les cours associés, et la présence ou non d'éléments de compétences, composantes et activités pédagogiques liées à l'application du *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'état* (RNI), qui définit les modalités environnementales applicables en forêt public. En foresterie, trois cours ont été identifiés, tous en 3^e année.

La clientèle des programmes en foresterie est pour une bonne part issue des familles où des parents ont déjà un emploi dans l'industrie forestière. Présentement, devant les mauvaises conditions du marché du bois d'oeuvre et l'éloignement de plus en plus grand des chantiers de coupe en forêt, elles décourageraient les plus jeunes d'assurer la relève. En Côte-Nord, les besoins de personnel en technologie forestière préoccupent moins à court et moyen termes : les proportions de travailleurs et le taux de travailleurs âgés sont moins élevés.

Une revue du secteur de l'emploi en environnement montre que le ministère de l'Éducation du Québec et le Comité sectoriel de la main-d'œuvre en environnement privilégient jusqu'à maintenant une approche sectorielle liée à l'industrie de l'environnement, surtout axée sur la protection de l'environnement. Or, cette industrie, tant au Québec qu'au Canada, ne fait l'objet d'aucun relevé statistique particulier : le fait que ses spécialistes soient formés et recrutés dans plusieurs disciplines et industries la disqualifie aux yeux des statisticiens. Le Conseil canadien des ressources humaines de l'industrie de l'environnement (CCRHIE), créé en 1993, reconnaît la situation et propose une approche de l'emploi en environnement basée sur l'accomplissement d'activités et tâches environnementales par un employé, peu importe l'industrie. Suite à la révision de 2003 du CCRHIE, les énoncés de compétences qu'il a formulés touchant les technologues forestiers (sous-secteur B.2) s'inscrivent dans la veine de l'approche écosystémique en aménagement forestier.

À l'automne 2005, des entrevues individuelles ont été réalisées avec des intervenants clés du programme 190.B0 : des professeurs et des étudiants du cégep de Baie-Comeau, des

technologues forestiers et des superviseurs de la Côte-Nord, tous de la compagnie Kruger inc. Des points de convergence et des spécificités, selon la catégorie, ont été identifiées. Il ressort qu'il n'y a pas de définitions et notions de l'environnement explicitement prévues et créditées par le programme. Au fil des enseignements, les professeurs les abordent en survol mais sans tenir compte des autres cours, négligeant la concertation interdisciplinaire caractéristique de l'intégration des acquis de l'approche par compétences. Plusieurs composantes de compétences en environnement à ajouter au programme ont été identifiées. Regroupées dans un tableau, les compétences identifiées composent quatre mégacompetences : (i) les politiques, la législation et la réglementation, (ii) la gestion des systèmes et des pratiques de gestion de l'environnement, (iii) l'éthique du travail et (iv) la communication. Certaines ont des liens avec les compétences du CCRHIE. Au niveau de la pédagogie de l'approche par compétences, les entrevues ont aussi mis en valeur la limitation des mises en situation, en forêt, aux cours de foresterie. L'analyse de la situation de travail et les témoignages ont pourtant clairement démontré l'importance de ces mises en situation pour les cours de formation spécifique autres, en administration et en biologie.

Quatre recommandations complètent l'étude. La première est la nécessité de mettre à niveau les définitions et les notions en environnement et en développement durable des élèves accueillis en première année. La seconde est d'assurer une formation spécifique en gestion environnementale. La troisième est de privilégier une concertation interdisciplinaire en formation spécifique afin d'éviter les répétitions de contenus et de donner accès à des mises en situation concrètes, en forêt, à toutes les disciplines de formation spécifique. La quatrième est de multiplier les liens entre les compétences du programme et celles des normes définies par le CCRHIE pour les techniciens et les technologues forestiers : la formation assurée à Baie-Comeau permettra à l'étudiant de valider et améliorer, par une formation continue, ses interventions en environnement dans le cadre d'une approche écosystémique d'aménagement forestier.